



schweizer verband der gesangslehrenden  
association suisse des professeurs de chant  
associazione svizzera degli insegnanti di canto

member of european voice teachers association

# Journal EVTA.CH

September / septembre 2007

05

## **Vox humana pour les Suisse allemands – et quoi pour les Suisses romands ?**

*C'était une idée du président de l'association suisse : réaliser un bulletin commun aux pays de langue allemande (Allemagne – Autriche – Suisse). Les petites associations comme celle de Suisse n'ont pas les moyens ni financiers, ni humains de créer une publication de qualité. Jusqu'à présent, le « Journal de l'EVTA.CH » (ex APCS) est imprimé en noir et blanc, sauf le logo de la première page, en rouge. Le contenu se résume à une série de comptes-rendus des congrès nationaux et internationaux, ainsi qu'à quelques articles sur les cours à venir.*

Les associations allemande (BDG) et autrichienne (BÖG) ont repris l'idée et créé « VOX HUMANA » ... sans les Suisses !

Or le « Journal de l'EVTA.CH » est bilingue allemand-français.

Il s'agit en effet de respecter les deux communautés linguistiques principales (il n'y a qu'un membre des Grisons ... qui, habitant à Coire, parle l'allemand – et aucun membre tessinois !). Si la Suisse adhère à « Vox Humana », que feront les Romands ? Doivent-ils accepter de tout lire en allemand – ou bien devons-nous aussi publier dans « Vox Humana » des articles en français pour ...50 Romands – et tous les collègues d'Allemagne et d'Autriche recevoir un organe bilingue ?

La solution que nous proposons pour l'instant, c'est de continuer à publier notre « Journal EVTA.CH » en deux langues, mais d'offrir à nos membres de recevoir aussi « Vox Humana » à prix préférentiel. Ceci pour les Suisses allemands ! Et qu'offrons-nous aux Suisses romands ?

La prochaine publication de l'AFPC sera offerte gratuitement aux membres romands le l'EVTA.CH avec option de s'y abonner. Le prix annuel de l'abonnement (y compris port) sera de Fr. 27.20 (le même prix que pour « Vox Humana »).

Pour l'avenir, on pourra envisager de renoncer à la publication du « Journal EVTA.CH » et de n'opérer que par le biais des publications internationales (ce que sera devenu entre temps le « Journal de l' AFPC »).

Olten, août 2007

Georges Regner, secrétaire de l'EVTA.CH et de l'EVTA